



Conseil national des politiques de lutte  
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Paris, le 20 juin 2017

## Le Président

Monsieur le Premier ministre,

Lors de la dernière séance plénière du CNLE que je préside plusieurs membres du Conseil ont fait part de leur très forte préoccupation concernant les traitements infligés aux personnes migrantes et réfugiées. Je partage totalement leur engagement au service de ces personnes et m'associe à la dénonciation des faits qu'ils constatent et relatent.

Tout au long de son histoire la France a établi une tradition d'accueil et de protection des personnes persécutées par les guerres, le terrorisme, la chasse aux minorités. Aujourd'hui l'autorité publique n'assure plus sa mission de protection mais contribue à infliger des traitements inhumains constituant des atteintes intolérables aux droits fondamentaux les plus élémentaires, en particulier dans le Calaisis, dans la vallée de la Roya à la frontière franco-italienne et dans le nord de la capitale.

Les valeurs des droits de l'Homme et du citoyen doivent se traduire dans une politique respectueuse des personnes et des droits et proposer un accueil dans des conditions humaines, sociales et sanitaires dignes. La réponse sécuritaire ne saurait occulter la détresse des personnes, mettre en péril leur intégrité et les dépouiller de leur dignité.

La question des politiques migratoires doit être réouverte tant au niveau national qu'europpéen afin que les demandeurs d'asile ne soient plus traités comme un flux indésirable qu'il convient de détourner. Pour que cessent au plus vite les exactions relevées par le monde associatif et rapportées par les personnes migrantes elles-mêmes, une forte impulsion est attendue au plus haut niveau de l'État. Un dialogue et une concertation élargis au niveau national et territorial et à tous les acteurs, qu'ils représentent l'État, les collectivités territoriales, le monde associatif doit permettre de trouver des solutions humaines.

Le CNLE dans son ensemble est en attente de vos intentions et projets sur cette question.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à mes préoccupations, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à mes sentiments les meilleurs.

**M. Édouard PHILIPPE**

Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
64 Rue de Varenne  
75007 Paris

Etienne PINTE

Copie à M. Gérard COLLOMB, Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur